

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 14 (1893)
Heft: 12

Artikel: La South Africa Company et Lo Bengula : (d'après les documents anglais)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une autre mère, une petite fille, Ferida, qui est actuellement en Allemagne, élevé par sa tante, sœur d'Émin Pacha. Quarante autres jeunes enfants, fils de chefs Arabes, sont également tombés entre les mains des officiers de l'État du Congo. Dans le nombre se trouve des enfants de Rachid, de Saïd et de Kibongé.

Dans son rapport à l'administration de Bruxelles, M. Ponthier met également en lumière ses projets quant à l'organisation du pays qu'il vient de purger du fléau arabe. Il se propose de rappeler dans leurs villages d'origine les populations qui erraient misérablement dans les bois pour se soustraire aux Arabes. A cet effet, il a envoyé des émissaires dans toutes les directions, promettant aide et protection à ceux qui auraient confiance en sa parole. Les 8,000 prisonniers ont été établis dans les postes anciens, pour y continuer et entretenir les plantations. M. Ponthier a organisé entre les Stanley-Falls et Kiroundou une route de transports. En amont de Kiroundou jusqu'à deux journées de marche de Nyangoué, le fleuve est maintenant ouvert à la navigation.

LA SOUTH AFRICA COMPANY ET LO BENGULA

(D'APRÈS LES DOCUMENTS ANGLAIS)

Nous ne faisons pas erreur lorsque nous disions dans notre dernier numéro (p. 332), à propos des douloureux événements du **Matabéléland**, que les canons Maxim des Anglais des Forts Salisbury, Charter et Victoria, achèveraient ce qu'avait commencé l'habileté diplomatique des négociateurs du traité « dit d'amitié » avec Lo Bengula, roi du pays des Ma-Tébélé, Ma-Shonaland et dépendances. Nous étions cependant loin de supposer que les faits de la guerre et les procédés des agents de la South Africa Company, appuyés par le Haut Commissaire britannique, représentant du gouvernement anglais, nous révélassent si promptement que la soi-disant protection exercée sur les Ma-Shona traités comme esclaves par Lo-Bengula, n'était qu'un prétexte pour couvrir le dessein prémédité dès la conclusion du traité signé par le Rev. Moffat, fils du célèbre missionnaire, de faire passer l'immense territoire compris entre le Limpopo et le Zambèze, de l'autorité de son souverain, auquel on s'était présenté en ami, sous le pouvoir d'une Compagnie financière dirigée par M. Cecil Rhodes, le duc d'Abercorn, le duc de Fife, petit-fils par alliance de sa gracieuse Majesté la reine d'Angleterre !

Comment, en effet, ceux qui affectent de protéger les Ma-Shona ont-ils agi à l'égard de ceux-ci pendant les opérations de guerre ? Lorsqu'a été décidée la marche contre Gouboulououayo des forces que pouvaient fournir les forts susmentionnés, les officiers anglais ont eu soin de faire marcher avec eux un millier de Ma-Shona, qui ont reçu les coups des Ma-Tébélé pendant que, couverts par les corps de leurs protégés, les blancs, postés sur les hauteurs, manœuvraient avec la plus grande célérité les fameux canons Maxim qui, vomissant la mitraille sans interruption, semaient la mort dans les rangs des Ma-Tébélé avant que ceux-ci eussent pu approcher, même de loin, les quelques centaines de blancs aux ordres des officiers britanniques. Le camp des Ma-Shona avait été placé en avant, pour recevoir l'ennemi qui se précipitait avec bravoure sur ceux qui lui étaient opposés en premier, et chez lesquels, seuls, à peu près, il y eut des victimes. Aussi les bulletins des victoires anglaises n'ont-ils à enregistrer, au terme de la campagne, que quelques morts et quelques blessés. On ne dit pas le chiffre des Ma-Shona immolés. Sans doute, on les considère comme une quantité négligeable.

Il paraît que les blancs seuls ont quelque valeur aux yeux de la Compagnie, à en juger du moins par le prix auquel ont été achetés les hommes de la Colonie du Cap pour le corps de police des frontières, lorsqu'il s'est agi de former des troupes pour garder le Be-Chuanaland contre une invasion possible des Ma-Tébélé. Le *Cape Times*, journal favorable à la Compagnie, a publié, le 28 octobre, une lettre d'un des hommes incorporés dans ces troupes. Nos abonnés nous sauront gré de la leur donner en entier. « Comme vous le savez, je fais partie du corps de police des frontières, qui compte environ soixante hommes. Nous sommes campés à quatre milles du Fort Victoria et nous nous mettrons bientôt en marche. Nous ne recevrons pas de solde après avoir passé la frontière ; mais, voici les conditions auxquelles nous faisons la guerre ; si nous revenons sains et saufs, chacun de nous recevra 3,000 morgen de terrain de pâturages dans le Ma-Tébéléland, quinze lots, et cinq lots de gisements aurifères d'alluvions, plus une part du butin. Le butin sera partagé, moitié pour la Compagnie, moitié pour les troupes, à parts égales entre les soldats et les officiers. Après la paix, chacun aura un mois pour hypothéquer sa ferme, et, au cas où la Compagnie en aurait besoin, pour acheter le tout à raison de 3 livres sterling à notre gré. Je pense que cela veut dire que si la Compagnie a besoin d'acheter une portion de votre ferme, et que vous aimiez à garder l'autre portion, vous pourrez le faire. » « En bon anglais, ajoute un correspondant du Cap, cela signifie que le Ma-Tébéléland doit d'abord être

pris, puis morcelé et distribué, les pâturages ; en lots de 6,000 acres, seront donnés au fur et à mesure, et les gisements aurifères, à 30 shilling l'acre, seront réservés pour la Compagnie. Les Ma-Tébélé n'entrent pas en ligne de compte ».

Quant aux Ma-Shona, dont les blancs se sont servis pour se garantir contre les assagaies des Ma-Tébélé, leur sort ne promet pas d'être plus brillant que celui des survivants des guerriers de Lo-Bengula. Voici du moins, ce que nous extrayons d'une lettre publiée par le *Standard* ; elle est datée de Bovey-Tracé, 10 novembre, et est adressée à ce journal par M^{me} Knight-Bruce, femme du Bishop Knight Bruce, évêque du Ma-Shonaland, envoyé là-bas par la Society for the Propagation of the Gospel, et qui a suivi les forces anglaises pendant toute la campagne, du Fort-Salisbury jusqu'à Gouboulououayo. Cette dame, actuellement en Angleterre, a cru devoir, avant de repartir pour aller rejoindre son mari, adresser un appel de fonds pour venir en aide aux missions de Ma-Shonaland entreprises sous les auspices de la Société susmentionnée. Nous n'entretons pas dans le détail des motifs qui lui font prendre la plume. Nous ne relèverons que ce qu'elle dit des efforts faits par son mari pour que des terrains fussent réservés à la nombreuse population indigène. Il a bien obtenu de la Compagnie que partout où il pourrait entreprendre une mission, il lui fût remis 3,000 acres de terrain comme réserve pour les indigènes. Vingt-cinq, dit-elle de ces concessions ont été mesurées, et elle fait ressortir l'importance de cette disposition en ajoutant qu'actuellement on ne peut plus obtenir beaucoup de terrain pour cet objet. Donc, même avant la guerre contre le roi du Ma-Tébéléland, Ma-Shonaland et dépendances, son territoire avait été attribué aux gens de la Compagnie de telle sorte qu'il n'était plus facile d'obtenir d'autres territoires de réserve pour les indigènes ! Et quant à ces territoires, dits de réserve, combien en restera-t-il aux Ma-Shona, nous ne disons pas dans vingt ans, ni même dans dix ans d'ici, au train dont les blancs se précipitent sur les régions aurifères de l'Afrique australe ? Trois ans à peine ont suffi pour que le Ma-Shonaland fût envahi par les chercheurs d'or britanniques ; le sort réservé aux Indiens d'Amérique, auxquels aussi les Anglo-Saxons avaient assigné des territoires dits de réserve, ne présage que trop le destin des populations noires protégées par la South Africa Company. Que les blancs multiplient dans la région comprise entre le Limpopo et le Zambèze ; qu'ils disent à ceux qui les y auront attirés : nous avons besoin de plus d'espace pour nous établir, pour développer notre industrie, notre commerce, et les limites des territoires dits de réserve seront

emportées par la masse des blancs avides de s'étendre aux dépens de ceux envers lesquels avaient été pris les engagements les plus solennels.

Et qu'on ne vienne pas pour atténuer les torts des blancs d'aujourd'hui rappeler que c'est ce qui a toujours été fait par les peuples civilisés lorsqu'ils sont entrés en contact avec des populations moins avancées ! Nous avons, en effet, entendu comparer les procédés des agents de la South Africa Company à ceux des Espagnols du XVI^e siècle, conquérants des empires du Mexique et du Pérou. Sans doute, leurs procédés ont été odieux et cruels ; mais nous estimons que c'est leur faire injure que de les comparer aux envahisseurs du Ma-Shonaland et du Ma-Tébéléland. Ils ne se sont point introduits auprès des souverains des empires susmentionnés en amis, concluant avec eux des traités d'amitié perpétuelle. Avides des trésors du nouveau Monde, ils se présentèrent en conquérants et agirent en conséquence. Tout autrement ont agi les blancs d'aujourd'hui, également avides des trésors renfermés dans les gisements aurifères du Ma-Tébéléland et du Ma-Shanoland. Décidés à se les approprier¹, ils ont surpris la bonne foi du souverain auquel ils promettaient amitié à perpétuité, et qui, probablement, y regardera à deux fois avant de se rendre à l'invitation qui lui est faite de revenir dans sa résidence

¹ La préméditation de la guerre de la part de la Compagnie ressort du fait que, comme l'écrivait un correspondant du Cap au *Daily News*, les colonnes qui ont envahi le Ma-Tébéléland, étaient accompagnées, dans leur marche sur Gouboulououayo, par des agents de divers syndicats de Londres, ayant l'ordre de solliciter des lots de terrain dès que la guerre aurait cessé. Comment se fait-il, ajoute le correspondant, que ces syndicats fussent formés depuis une année au moins ? Ne semble-t-il pas évident que la guerre avait été pressentie, sinon projetée, longtemps avant la création du *casus belli*, et que le secret s'en était répandu parmi les amis et les parents des membres de la Compagnie ?

Ceux de nos lecteurs qui se rappellent le mémoire lu le 17 décembre 1890 à la Chambre de commerce de Londres sur *Les perspectives de commerce avec la Zambesia*, par M. Maund, un des pionniers de la South Africa Company, et qui se dit ami intime de Lo-Bengula, ont pu pressentir les événements d'aujourd'hui. L'agent de la Compagnie parlait déjà, il y a trois ans, comme si celle-ci eût été le possesseur du territoire de Lo-Bengula. « Outre les terres cultivables et les pâturages, l'exploitation de l'or seul peut faire du Ma-Shonaland une des plus riches acquisitions de l'empire britannique. Il y aura dans la direction de cette colonie un « *Rush* » comme il n'y en a point eu dans l'histoire de l'Afrique. » Voyez *Afrique* XII^e année, p. 149 à 152.

Aujourd'hui, d'après le *Standard* du 24 novembre, M. Maund déclare que « chacun savait que la question du Ma-Shonaland serait tôt ou tard résolue par la force et non par la diplomatie ».

ruinée, sous le feu du Fort-Gouboulououayo qu'y font construire les travailleurs de la Compagnie. Le présent lui présage sans doute ce qu'il aurait à attendre en se rendant à discrétion à ceux dont le mot d'ordre au début de la campagne était : Écrasons les Ma-Tébélé.

Que sont devenus les beaux discours faits à Berlin et à Bruxelles par les représentants de la Grande-Bretagne se posant en protecteurs des indigènes de l'Afrique contre les Arabes qui les oppriment ? A l'heure actuelle, les hommes intéressés aux affaires financières de la South Africa Company et des autres Compagnies plus ou moins affiliées à celles-là, n'ont que des louanges à adresser à M. Cecil Rhodes, le grand fauteur de la conquête du Ma-Tébéléland et dépendances, ils font, valoir son habileté à écarter les prétentions du Portugal sur telle partie du Ma-Shonaland, à délivrer Lo-Bengula de l'obsession des solliciteurs de concessions de terrains aurifères, à prévenir l'arrivée des Boers du Transvaal que le marquis de Salisbury retint au sud du Limpopo au moment où ils s'apprêtaient à le franchir pour se répandre dans le pays que la South Africa Company voulait se réserver à elle seule, et, pour don de joyeux avènement, les actionnaires de cette Compagnie lui accordent un million de livres sterling en sus du capital primitif de un million, insuffisant paraît-il pour mettre en valeur la concession obtenue en 1890.

Ces acclamations ne nous étonnent point, mais elles ne nous étourdissent pas au point de nous faire perdre la notion du juste et de l'injuste, du bien et du mal. Chose étrange, les actes de barbarie sont commis ici par les dits civilisés, et c'est le roi païen, soi-disant barbare et sauvage, qui donne aux blancs l'exemple du respect de la vie humaine. Les journaux anglais nous ont rapporté que les Ma-Tébélé envoyés par Lo-Bengula à Fort-Victoria pour réclamer les bestiaux enlevés par les Ma-Shona placés sous la protection des agents de la South Africa Company, se sont vus intimer l'ordre de repasser sans délai la frontière du territoire que s'attribuait la Compagnie, sans que jamais aucune délimitation eût été faite par personne entre le Ma-Tébéléland et le Ma-Shonaland. Cette soi-disant frontière était censée se trouver à soixante kilomètres à l'ouest de Fort-Victoria, et il était matériellement impossible à ces Ma-Tébélé de l'atteindre dans le temps qui leur avait été fixé. Néanmoins, les troupes anglaises de Fort-Victoria firent feu sur eux et en tuèrent un certain nombre ; bien entendu que les réclamations de Lo-Bengula au Haut-Commissaire furent considérées comme nulles et non avenues. Plus tard, le roi envoya trois ambassadeurs à Palapyé, pour demander des explications sur les desseins des troupes de la Compagnie ; deux de ses envoyés

furent massacrés par les soldats du major Goold-Adams, le troisième, beau-frère du roi fut autorisé à repartir, mais ne parvint à destination qu'épuisé par la fatigue et les privations qu'il avait dû endurer.

Pendant ce temps, comment agissait Lo-Bengula envers les blancs de Gouboulououayo ? Il faisait conduire, sous bonne garde, à une station anglaise, M. et M^{me} Rees, missionnaires de la Société des Missions de Londres, qui n'eurent, disent-ils, « qu'à se louer des égards que leur témoigna le souverain des Ma-Tébéle, pendant tout le temps de leur séjour auprès de lui ; il les a protégés contre le courroux de ses sujets attaqués par les troupes de la Compagnie et les a fait accompagner jusqu'à Tati. » Et au moment même où les forces britanniques concentrées s'avançaient de l'est et du sud contre sa résidence, qu'il se voyait obligé d'abandonner, il plaçait deux trafiquants anglais, MM. Fairbairn et Usher sous la garde de deux de ses gens, afin qu'il ne leur fût fait aucun mal et qu'ils fussent remis sains et saufs entre les mains de leurs compatriotes envahisseurs !

La passion de la conquête et l'avidité pécuniaire peuvent aveugler momentanément les auteurs de cette guerre et tous ceux qui, en Angleterre ou ailleurs, admettent que la gloire excuse tout, et que l'extension de l'Empire britannique doit faire passer l'éponge sur les procédés les plus condamnables. Mais une fois la passion satisfaite, et l'aveuglement passé, l'histoire dira le mépris que des blancs ont professé pour la vie de leurs semblables d'une autre couleur, et le respect qu'a eu pour les jours de leurs missionnaires et de leurs compatriotes commerçants, le noir qu'ils affectaient de considérer comme barbare.

Hâtons-nous d'ajouter que cette heure est déjà venue pour quelques-uns au moins des compatriotes de ces blancs qui s'imaginent ajouter à la gloire de l'Angleterre, tandis qu'ils impriment une tache honteuse à son pavillon. Dans le Parlement, quelques voix, bien clairessemées, se sont fait entendre pour réclamer contre les procédés des agents de la South Africa Company ; des lettres ont été adressées au gouvernement par la Société des Amis, par celle de la Protection des Indigènes, par le Comité de l'Église des Méthodistes primitifs, pour qu'il intervînt afin de mettre fin à des actes qui ne peuvent que compromettre le bon renom de l'Angleterre et les progrès de la civilisation dans l'Afrique australe où elle paraît tendre à devenir seule maîtresse. Le journal le *Christian* dit, avec raison, « qu'en user avec les tribus dites barbares comme si elles ignoraient toute distinction entre le bien et le mal, c'est justifier en quelque sorte les plus grandes infamies qui aient souillé notre globe ou décimé les

racés primitives. De telles scènes sont bien propres à éteindre tout sens moral chez les vainqueurs plus encore que chez les vaincus, et à diminuer toujours davantage à leurs yeux la valeur de la vie humaine. » Enfin un membre de la Chambre des Communes a eu le courage de dire : « Avant le massacre de Ma-Tébéfé, nous avons soutenu des guerres pour ce que nous considérions être au profit de l'Empire britannique, mais aujourd'hui nous permettons que ces massacres aient lieu pour le profit d'un certain nombre de financiers nécessaires et avides, à la tête desquels se trouvent des ducs pris à gages. Nous avons été entraînés dans des guerres dont nous devons rougir, mais jamais, jusqu'ici, nous n'avons été engagés dans une guerre aussi honteuse pour le renom de la Grande Bretagne que celle qui sévit au Ma-Tébéféland. »

BIBLIOGRAPHIE ¹

Léo Claretie. FEUILLES DE ROUTE EN TUNISIE. Deuxième édition. Paris (Calmann Lévy), 1893, in-18°, 294 p., f. 3.50. Au titre seul de l'ouvrage dont nos lecteurs connaissent tous le spirituel écrivain, on comprend que celui-ci n'a point eu la prétention de donner une description complète de la Tunisie, de sa nature et de ses habitants. Ceux de nos abonnés qui aiment les feuilles écrites au jour le jour, y trouveront notées, au hasard de l'étape, les impressions du voyageur au cours de ses récentes pérégrinations, de Tunis à Carthage ou de Kaïrouan à Sousse. Les réminiscences classiques, les rapprochements humoristiques, les observations finement ironiques se mêlent dans ces pages aux descriptions les plus brillantes. Aussi pouvons-nous dire que ce volume est un des plus agréables à lire qui aient été publiés récemment sur la Tunisie. Le fait seul qu'il a été jugé digne d'une seconde édition, au milieu de tous les ouvrages qui se publient sur la Tunisie, suffit pour en attester les mérites.

Dr F. Wohltman. HANDBUCH DER TROPISCHEN AGRİKULTUR FÜR DIE DEUTSCHEN IN AFRICA AUF WISSENSCHAFTLICHER UND PRAKTISCHER GRUNDLAGE. I Band : Die natürlichen Faktoren der Tropischen Agrikultur und die Merkmale ihrer Beurtheilung. Leipzig (Duncker und Humblot), 1892, in-8°, 440 p. m. 10. L'auteur de cet ouvrage s'est placé à un point de vue plus élevé que la plupart de ceux qui l'ont précédé. Dans ce premier volume, il expose scientifiquement les facteurs de l'économie agri-

¹ On peut se procurer à la librairie Georg & Co, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.